




FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Produit:	MEL-PRIME	Numéro d'identification :	7100-544
Fabricant:	W. R. MEADOWS DU CANADA	Adresse:	70 Hannant Court Milton, Ontario Canada L9T 5C1
Téléphone:	(905) 878-4122	En cas d'urgence, faites le (800) 424-9300 (CHEMTREC)	
Date de la révision:	22-04-2016		
Utilisation:	Adhésif pour béton		

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES ET LIMITES D'EXPOSITION

SIMDUT	RISQUES	
Santé	Danger!	
Inflammabilité	Liquide et vapeurs inflammables	
Réactivité	Nocif si inhalé. Cause une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.	
Protection personnelle	Le contact prolongé ou répété peut causer des lésions des organes. Peut être mortel si ingéré ou introduit dans les voies respiratoires.	
PRÉCAUTIONS		
Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation.		
Éviter l'inhalation les vapeurs et le contact direct.		
Entreposer dans un endroit bien ventilé loin des sources d'inflammation.		
Porter un équipement de protection personnelle approprié		
Utiliser uniquement à l'extérieur et dans des endroits bien ventilés.		

SECTION 3: COMPOSANTS DANGEREUX

<u>Nom du produit chimique:</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>% en poids</u>	<u>SARA</u>	<u>Pression de vapeur</u>	<u>LEI</u>
			313	(mm Hg@20°C)	(@25°C)
1. Toluène	108-88-3	45 à 50	Oui	26 mmHg @ 25°C	1.1
2. Huile de base de pétrole	64742-65-0	5 à 10	Non	NE	NE

D'après les exigences rapportées dans la Section 313 du titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1966 (SARA) et 40 CFR Partie 372, les produits chimiques enregistrés dans la liste 313 (40 CFR Partie 373.65) sont identifiés sous l'entête « SARA 313 ». *NE: Non établi*

SECTION 4: MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX: Si une irritation ou une rougeur apparaît, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Rincer les yeux à l'eau durant 15 minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU: Laver les zones affectées avec de l'eau et un savon doux; retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

INHALATION: Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si des difficultés respiratoires se manifestent, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié.

INGESTION: Diluer avec un liquide à moins que la victime ne soit inconsciente ou très somnolente. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, empêcher l'aspiration par les poumons. Faire un suivi médical immédiatement.

PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AÏGUS ET CHRONIQUES: Voir Section II pour les symptômes et les effets.

SECTION 5: RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

POINT ÉCLAIR: 4°C

MOYENS D'EXTINCTION : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique.

RISQUE CHIMIQUE ET D'INCENDIE: Monoxyde et dioxyde de carbone, composés du soufre et d'azote et produits de combustion incomplète.

PRÉCAUTIONS/ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Éviter d'inhaler la fumée. L'équipement de protection personnelle devrait inclure un casque, un écran facial, une tenue de feu, des gants, des bottes et un respirateur autonome à pression positive approuvé NIOSH.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PROCÉDURE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Éviter le contact direct. Retenir et contenir le produit déversé si cela est sécuritaire. Évacuer le personnel non essentiel de la zone immédiate. Retirer/éteindre les sources d'inflammation. Une mousse abat-vapeur peut être employée pour réduire la formation de vapeur. Absorber avec un absorbant non combustible et placer dans des contenants étanches pour élimination. Contrôler l'écoulement et empêcher le déversement dans les égouts, conduites d'eau, etc. Employer des outils antidéflagrants pour ramasser le produit de même que l'absorbant contaminé.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANIPULATION SÉCURITAIRES: Éviter le contact direct. Utiliser une mise à la terre appropriée lors du transvasement.

ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE: Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation et loin des sources d'inflammation.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Nom du produit chimique:	OSHA					ACGIH		
	LEP	LEP/PLAFOND	LEP/LECT	PEAU	VS	VS/PLAFOND	VS/LECT	PEAU
1. Toluène	100 ppm	300 ppm	150 ppm	Oui	20 ppm	NE	NE	Oui
2. Huile de base de pétrole	5 mg/m ³ *	NE	NE	NE	5 mg/m ³ *	NE	10 mg/m ³ *	NE
SÉCURITÉ INTÉGRÉE : Utiliser avec une ventilation appropriée et un équipement antidéflagrant. <i>NE: Non établi * : Aérosol d'huile minéral dans l'air.</i>								
EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Lunettes de sécurité, gants résistant aux produits chimiques.								
SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES								
POINT D'ÉBULLITION : 114°C	DENSITÉ DE VAPEUR: >1 (AIR=1)		% VOLATILE EN VOLUME: NE					
VITESSE D'ÉVAPORATION: I <1 (Ether=1)	pH : SO		% VOLATILE EN POIDS: 52					
POIDS PAR GALLON: 7,80	ASPECT DU PRODUIT: Liquide rouge brun			TENEUR EN COV: 439 g/L				
ODEUR: Solvant	SEUIL DE L'ODEUR: ND			POINT DE FUSION ET DE CONGÉLATION: ND				
POINT ÉCLAIR: Voir Section 5	INFLAMMABILITÉ: ND			LEI/LÉS: ND				
PRESSION DE VAPEUR: ND	DENSITÉ RELATIVE : ND			SOLUBILITÉ: ND				
COEFFICIENT DE PARTITION : ND	TEMPÉRATURE D'AUTOIGNITION : ND			TEMPÉRATURE de DÉCOMPOSITION: ND				
VISCOSITÉ: ND				<i>ND: Non déterminé SO: Sans objet</i>				
SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ								
STABILITÉ: Stable.			POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.					
CONDITIONS ET PRODUITS À ÉVITER: Décharge électrostatique, chaleur, étincelles, flammes nues et oxydants forts								
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète.								
SECTION 11: TOXICITÉ								
CONTACT AVEC LES YEUX: Le contact direct peut causer une irritation légère à modérée. Les vapeurs et aérosols du produit peuvent aussi irriter.								
CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact direct peut causer une légère irritation. Le contact prolongé/répété peut causer une irritation/dermatite. L'absorption peut causer une intoxication systémique affectant cœur, foie et reins. Des effets sur le système reproducteur et l'audition sont possibles.								
INHALATION: L'exposition peut causer une irritation du nez, de la gorge, des voies respiratoires et d'autres muqueuses. L'exposition à des concentrations de vapeurs excessives peut causer des signes de dépression transitoire du système nerveux central (migraines, somnolence, perte de coordination et fatigue). La surexposition professionnelle répétée ou prolongée peut causer des dommages permanents et être potentiellement fatale.								
INGESTION: Ce produit est présumément faiblement toxique. De graves lésions pulmonaires peuvent survenir en cas d'ingestion ou d'aspiration par les poumons. L'ingestion de quantités excessives peut causer des symptômes de dépression du système nerveux central.								
SIGNES et SYMPTÔMES: Symptômes d'irritation des yeux: larmoiement, rougeur et enflure. Symptômes d'irritation cutanée: rougeur, enflure et éruption. Symptômes d'irritation gastrointestinale: douleur abdominale, vomissements et diarrhée. Symptômes d'irritation respiratoire: écoulement nasal, mal de gorge, toux, malaise dans la poitrine, souffle court, fonction respiratoire réduite et symptômes de dépression du système nerveux central.								
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Les problèmes cutanés, oculaires ou respiratoires pré-existants peuvent être aggravés suite à l'exposition à ce produit.								
AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ: L'ACGIH classe le toluène comme <i>non classifiable comme cancérigène chez l'humain; A4.</i>								
SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE								
ECOTOXICITÉ: NE		DEGRADABILITÉ: NE			POTENTIEL DE BIOACCUMULATION: NE			
MOBILITÉ DANS LE SOL: NE		AUTRES EFFETS NUISIBLES: Aucun connu						
SECTION 13: ÉLIMINATION DES DÉCHETS								
ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Ce produit est considéré comme un déchet dangereux. Approprié pour le mélange de carburants et l'incinération.								
SECTION 14: TRANSPORT								
PRODUITS DANGEREUX/NON DANGEREUX: Dangereux								
NUMÉRO ONU: 1294		CLASSE DE RISQUES: 3			GROUPE D'EMBALLAGE: II			
APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DE L'ONU: Solution de toluène								
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX : Toxique pour les organismes aquatiques. Peut être néfaste à l'environnement aquatique à long terme.								
INFORMATION SUR TRANSPORT EN VRAC: Sans objet. Le produit n'est pas expédié en vrac.								
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES: Garder les contenants fermés. Éviter les sources d'inflammation.								
SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION								
AUTRES RÉGLEMENTATIONS: Aucune connue.								
SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS								
DATE DE LA PRÉPARATION: 22-04-2016								
PRÉPARÉ PAR: Dave Carey								

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.
